

Probabilité théorique :

Définition : résultat obtenu sans faire d'essais. Cela est basé sur un raisonnement purement mathématique.

Par exemple :

- la probabilité d'obtenir un six avec un dé;
- La probabilité d'obtenir un as de cœur avec un jeu de carte.

Exemple :

La formule : $p = \frac{\text{NombreDeCasFavorables}}{\text{NombreDeCasPossibles}}$

Exemple : On lance un dé, quelle est la probabilité d'obtenir un 5?

Nombre de cas favorables : Il y a une chance d'obtenir un 5

Nombre de cas possibles : Il y a 6 chiffres.

$$P = \frac{1}{6}$$

Probabilité fréquentielle :

Définition : résultat obtenu avec répétition d'une expérience. Dans ce cas-ci, la probabilité est impossible à calculer.

Par exemple : combien y a-t-il de voitures noires qui franchissent l'intersection.

Nous devons nous asseoir et compter le nombre de voitures noires tout en comptant le nombre total de voitures qui a franchis l'intersection.

Probabilité subjective :

Définition : résultat obtenu selon le jugement ou la perception d'une personne ou d'un organisme qui possède quelques renseignements sur le sujet.

Par exemple :

- la probabilité d'averse pour aujourd'hui est de 60%;
- Les chances pour que le cheval gagne est de 3 :1, autrement dit une probabilité de 3 sur 4, donc 75% de chance (voir section chance pour et chance contre).